



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVRY

01/08/2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers votants : 19

Date de la convocation : 24/07/2026

Le premier août deux mil vingt-six, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Stéphane MITZAS.

Présents : Oktay COSKUN, Sébastien DE WYSOTZKI, Pollyanna DO CARMO, Elsa DUFOUR, Rabiaa HABCHANE, Cécilia JOSSERAND, Thierry MARECHAL, Gaëtan MARTINO, Sylvain MISSE, Stéphane MITZAS, Julie STORDIAU, Patrick TISSOT, Stéphane VENDEVILLE

Procurations : Hana BILAK à Sébastien DE WYSOTZKI, Samuel CANGE à Sylvain MISSE, Cidalia FERREIRA à Thierry MARECHAL, Céline JOIGNAUX à Pollyanna DO CARMO, Virginie MATHIEU à Elsa DUFOUR, Sylvie VAUTHIER à Stéphane MITZAS

Secrétaire : Julie STORDIAU

OBJET : Partenariat avec le Comité de l'Ain de la Ligue contre le Cancer dans le cadre de la Foulée de Chevry 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que dans le cadre de l'édition 2026 de la Foulée de Chevry qui se tiendra le 27 septembre 2026 la commune a souhaité soutenir le Comité de l'Ain de la Ligue contre le Cancer ;

Considérant qu'il convient de formaliser les engagements réciproques de la commune et de l'association par une convention de partenariat précisant les modalités d'organisation de l'événement, les moyens mis à disposition, ainsi que les obligations de chacune des parties

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure avec le Comité de l'Ain de la Ligue Contre le Cancer
- **AUTORISE** M. le Maire a signé ladite convention en annexe ainsi que tout document s'y rapportant

Fait et délibéré à Chevry les jours, mois et an que-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire

Julie STORDIAU

2026_08_14

Le Maire,

Stéphane MITZAS

